

nitrate d'argent ou avec un stylet trempé dans la solution concentrée de ce sel (1). Lorsque la cautérisation avait lieu le premier ou le deuxième jour de l'éruption, les pustules avortaient; le troisième jour, ce résultat était plus rarement obtenu; les jours suivants, les pustules n'étaient point détruites, elles étaient seulement modifiées (2).

Ces essais remarquables furent communiqués par M. Bretonneau à MM. Duméril, Guersent et Béclard. M. Serres, dirigé par le même ordre d'idées, humectait avec un pinceau trempé dans une solution d'azotate d'argent, la surface des pustules, dont la cautérisation s'opérait en masse. Cette opération, pratiquée à la face, était bientôt suivie d'un gonflement et d'une inflammation qui nécessitaient l'application de quelques sangsues au cou. Du neuvième au quatorzième jour les escarres se détachaient. Ce mode de traitement reçut de M. Serres le nom de *méthode ectrotique* ou *abortive* (3).

Quelques médecins humectaient la surface des pustules, et de suite après les touchaient, les pressaient avec le crayon de nitrate d'argent (4); ou on ouvrait les pustules et on y introduisait avec un pinceau à laver la solution de nitrate (5); ou encore on cautérisait, soit avec la potasse (6), soit avec des trochisques de minium et de sublimé (7).

Meyranx ayant comparé les principaux modes de cautérisation, donnait la préférence à l'introduction du caustique dans le centre de la papule (8).

M. Damiron employa au Val-de-Grâce, en 1825, le procédé de M. de Serres et celui de M. Bretonneau. Sur

(1) Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 31 mai 1825. (*Archives*, t. VIII, p. 282, 427. — *Lancette*, t. I, p. 210.)

(2) De Broutelles; *Emploi des caustiques comme moyen d'arrêter les boutons de la variole*. Thèses de Paris, 1825, n° 112. — Hivert, ancien élève de l'Hôpital de Tours; Thèses de Paris, 1830, n° 100.

(3) *Archives*, t. VIII, p. 220.

(4) Romet; Thèses de Paris, 1825, n° 7, p. 28.

(5) Noble de Versailles, communication à l'Académie de Médecine, le 11 octobre 1825.

(6) Malapert; *Gaz. méd.*, t. XV, p. 425.

(7) Gariel; Thèses de Paris, 1837, n° 479, p. 30.

(8) *Annales de la Méd. physiol.*, t. VIII, p. 267.

37 malades atteints de variole confluente, 27 guérirent (1).

La cautérisation n'est réellement utile, comme méthode abortive, que le premier ou le deuxième jour de l'éruption. Or, il est difficile alors de juger quel sera le degré de gravité de la maladie.

M. Serres avait mis au nombre des avantages de la cautérisation celui de prévenir l'encéphalite. M. Damiron a vu cette complication survenir malgré l'emploi des caustiques. L'arachnitis, le croup, ont été observés en pareille circonstance par d'autres praticiens (2).

La cautérisation par la solution d'azotate d'argent ne peut être que superficielle. Elle n'atteint la base de la pustule que quand celle-ci n'offre qu'une très-faible épaisseur. c'est-à-dire quand elle est à son début. Le caustique agit à la fois sur les papules et sur les parties de la peau qui sont intermédiaires, et qu'il est inutile de comprendre dans la cautérisation. Lorsque cette opération est pratiquée le troisième ou le quatrième jour de l'éruption, elle attaque la partie saillante des pustules et laisse leur centre se développer; aussi voit-on sous l'escarre une couche épaisse de matière purulente.

La cautérisation par le crayon effilé de nitrate d'argent aurait un avantage réel si elle n'était pas d'un emploi long et difficile, et si elle n'exposait pas à laisser intactes un assez grand nombre de pustules encore très-petites et imperceptibles les premier et deuxième jours, mais qui se développent quand on croyait les avoir toutes détruites.

Cette méthode est parfaitement applicable et même utilement employée sur la conjonctive, sur les paupières, sur les lèvres, où la cautérisation en masse aurait des inconvénients qu'on comprend aisément.

J'ai très-souvent fait toucher avec le crayon de nitrate d'argent, et toujours avec une grande utilité, les pustules de la langue, de la voûte palatine et du voile du palais.

(1) *Archives*, t. IX, p. 439.

(2) Bally. Voyez Thèse de Regnault, Paris, 1825, n° 213, p. 23. — Husson; *Archives*, t. IX, p. 290. — Voyez l'histoire d'un malade de M. Serres. (*Lancette*, t. VI, p. 21.)

Quant à la cautérisation de toute l'étendue de la face ou d'autres régions, je ne l'ai pas prescrite, parce que j'ai craint d'exciter trop vivement la peau. D'ailleurs, le danger de la maladie ne tient pas seulement à l'état pustuleux des téguments, il dépend de la violence de l'intoxication, de l'altération des fluides, des complications; états morbides sur lesquels la cautérisation n'a aucune prise.

f. — Galvanisme. — Meyranx introduisant une aiguille dans le centre d'une papule et y faisant pénétrer le fluide voltaïque, en produisait la prompte dessiccation (1).

M. Bally plaçait une large lame de cuivre sur une surface recouverte de pustules, et y dirigeait un courant continu de fluide électro-galvanique. Il obtint chez quatre malades une dessiccation presque immédiate (2).

Je ne crois pas que ces essais aient été répétés; ils ne pouvaient d'ailleurs entrer dans le domaine de la thérapeutique. Objets de curiosité scientifique, ils ne seraient devenus d'un emploi général que par le motif d'une utilité pratique bien reconnue.

g. — Teinture d'iode. — On a répandu sur les plaques de pustules varioliques de la teinture d'iode, afin de les modifier, d'enrayer leur développement et de les empêcher de suppurer.

Les premiers essais datent de 1845. Le Dr Samuel Jackson, de Northumberland, appliqua cette teinture sur le bras d'un enfant atteint de variole confluente parvenue au troisième jour de l'éruption. Dans trois cas encore l'application fut faite au premier jour de l'éruption et deux autres fois au deuxième. Le gonflement des pustules fut peu considérable, et elles se desséchèrent rapidement.

Bientôt après, M. Sargent employa vingt-cinq fois la teinture d'iode sur un côté de la face, et il remarqua qu'il y avait

(1) Archives, t. IX, p. 141.

(2) Thèse de Régnault, 1825, n° 213, p. 25.

de ce côté moins de gonflement et des croûtes moins épaisses. M. Goddard répéta ces essais, et vit que les cicatrices succédant aux pustules étaient très-peu apparentes (1).

Le Dr Crawford a fait en 1853 de nouveaux essais dans le même sens (2).

En Belgique et en France, la teinture d'iode a été expérimentée plusieurs fois; elle l'a été par M. Dethier, de Mons, et par M. François, d'Anvers (3). M. Boinet assure avoir souvent, dans l'espace de dix ans, badigeonné avec la teinture d'iode les pustules varioliques de la surface de la peau, même celles des paupières, des lèvres, de la gorge, etc., et les avoir fait avorter. La formule qu'il recommande est celle-ci :

Teinture d'iode du Codex 50 grammes.

Iodure de potassium 2 —

Mélez (4)

Nous avons employé la teinture d'iode sur la face, chez un jeune garçon âgé de quinze ans, vacciné, atteint de variole confluente générale, entré à l'hôpital le 13 août 1849. Les pustules furent touchées les deuxième et troisième jours de l'éruption. La fièvre se soutint. Toute la partie de la face qui avait reçu le contact de la teinture d'iode prit une teinte brune-violacée. Le cinquième jour, à dater de l'éruption, le gonflement fut considérable; le huitième, il y eut du délire, de l'assoupissement; le dixième, la dessiccation commença, et le dix-huitième, la convalescence s'établit. Les pustules avaient suivi leur marche ordinaire sous l'espèce d'enveloppe que la teinture d'iode leur avait procurée. Le gonflement qui avait été considérable, le délire et le coma qui étaient survenus, diminuèrent la confiance que ce moyen m'avait inspiré. Il est vrai que le sujet guérit; mais remarquez qu'il

(1) The medical examiner, aug. 1846. (American Journal of med. Sc., 1846, october, p. 547.)

(2) New-York medical Times, t. III, n° 4. — Medical examiner. — Gaz. hebdom., t. I, p. 466.

(3) Archives belges de Méd. militaire, juin 1855. (Gaz. hebdom., t. II, p. 743.)

(4) Iodo-Thérapie, 1855, p. 647. — Moniteur des Hôp., t. III, p. 159.

était dans de bonnes conditions, âgé de quinze ans et vacciné.

h. — Emplâtre de Vigo cum mercurio. — Baillou avait employé avec un grand succès l'emplâtre de Vigo dans les cas de tumeurs et de douleurs survenues durant le cours de la variole⁽¹⁾.

Malouin raconte qu'une dame ayant eu besoin d'un emplâtre de Vigo, fut prise bientôt après de la variole, et que la partie qui avait reçu le contact de l'emplâtre se trouva exempte de pustules⁽²⁾. Zimmermann, en relatant ce fait, annonce que Rosen et Henri Sultzer ont employé cet emplâtre dans le but de diminuer les ravages de la variole⁽³⁾. On savait aussi qu'un emplâtre mercuriel appliqué sur les piqûres d'inoculation variolique empêchait l'éruption de se former⁽⁴⁾.

M. Serres ayant fait de nombreux essais avec divers topiques, son élève M. Gariel émit dans sa thèse cette conclusion, que l'emplâtre mercuriel peut enrayer le développement des pustules, en produire l'avortement, modérer l'intensité des symptômes généraux, et empêcher la formation des cicatrices. M. Gariel refuse la même efficacité aux préparations de plomb, à l'emplâtre de ciguë, au charbon porphyrisé, etc.⁽⁵⁾.

M. Briquet, après avoir essayé l'emplâtre de Vigo cum mercurio, reconnut qu'il possédait des facultés résolutes très-marquées; que, sous son influence, la matière plastique déposée dans les pustules ne se convertissait pas en liquide purulent. Malgré ces effets locaux, plusieurs malades auxquels ce topique fut appliqué n'en succombèrent pas moins; d'autres eurent, soit une sorte d'éruption rubéoleuse, soit un érysipèle, soit un eczéma rubrum⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ *Epidemiorum et ephem.*, lib. II, t. I, p. 192.

⁽²⁾ *Chimie médicinale*, 1755, t. II, p. 152.

⁽³⁾ *Traité de l'expérience en Médecine*, trad. de Lefebvre, t. II, p. 183.

⁽⁴⁾ Van-Voensel, de Saint-Petersbourg; *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, 1777-1778, t. II, hist., p. 226.

⁽⁵⁾ Thèses de Paris, 1837, n° 479, p. 29. — *Archives*, 2^e série, t. VIII, p. 468. — Voyez encore *Moniteur des Hôpit.*, t. III, p. 203.

⁽⁶⁾ *Archives de Méd.*, 3^e série, t. III, p. 133.

M. Nonat ayant fait quelques recherches, en conclut que l'emplâtre de Vigo cum mercurio transforme les pustules de la variole en celles de la varioloïde, qu'il prévient le gonflement de la face sans faire craindre de métastases, mais qu'il n'empêche pas l'inflammation de la gorge d'être plus ou moins vive⁽¹⁾.

Des essais nombreux ont été faits avec le même topique par MM. Chomel⁽²⁾, Sandras⁽³⁾, Champouillon⁽⁴⁾, Baudelocque⁽⁵⁾, Pétrequin⁽⁶⁾, Charcelay⁽⁷⁾, Saucerotte⁽⁸⁾, Coppez⁽⁹⁾, etc. Tous ont reconnu que cet emplâtre avait une action réelle sur la marche des phénomènes extérieurs de la variole. Cette action a été attribuée à la présence du mercure. C'est toutefois ce que M. Piorry a contesté⁽¹⁰⁾.

Pour être employé, l'emplâtre de Vigo cum mercurio a besoin d'être ramolli, afin de mieux s'appliquer et de s'accoler sur les surfaces qu'il doit recouvrir. Mais plusieurs des malades auxquels je l'avais prescrit le détachaient, parce qu'ils s'en trouvaient singulièrement incommodés. Il m'a paru d'autant plus efficace, qu'il était appliqué dès les commencements de l'éruption. On le maintenait sept à huit jours. J'ai constaté un affaissement des pustules, et au lieu de matière purulente, un simple suintement séreux.

J'ai reconnu souvent aussi l'inutilité de l'emplâtre de Vigo cum mercurio. Plusieurs malades ont eu un gonflement de la face très-prononcé et une suppuration non moins abondante que ceux dont le visage était resté libre.

⁽¹⁾ *Gaz. méd.*, t. VII, p. 14, p. 467 et 484.

⁽²⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1840, p. 381. — *Bullet. de Thérap.*, t. XIX, p. 129.

⁽³⁾ *Bullet. de Thérap.*, t. XIII, p. 362.

⁽⁴⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1849, p. 91.

⁽⁵⁾ *Bullet. de Thérap.*, t. XV, p. 143. — Voyez aussi Barthez et Billiet; *Mal. des enfants*, t. III, p. 94.

⁽⁶⁾ *Gaz. méd. de Strasbourg*, 1842, p. 273.

⁽⁷⁾ *Bullet. de l'Acad. de Méd.*, t. II, p. 578.

⁽⁸⁾ *Gaz. méd.*, t. VII, p. 378.

⁽⁹⁾ *Annales de la Soc. de Méd. de Gand*, juillet 1844. (*Bullet. de Thérap.*, t. XXVII, p. 335.)

⁽¹⁰⁾ *Bullet. de l'Acad. de Méd.*, t. XX, p. 484.

J'ai vu dans un cas un inconvénient grave résultant de l'emploi de ce topique : une jeune dame d'un département voisin, ayant la variole, son médecin insista pour que l'emplâtre de Vigo *cum mercurio* fut placé sur la face. La variole n'était point cependant confluyente ; mais on voulait prévenir toute espèce de cicatrices et conserver au visage son intégrité et sa fraîcheur. Après huit jours d'un contact très-patiemment supporté, l'emplâtre causa une excitation très-vive des follicules sébacés ; d'où résulta un flux qui se prolongea plusieurs mois, et n'eut de diminution que pendant la durée d'une grossesse survenue au bout de quelque temps. Mais après l'accouchement, le flux sébacé reprit ; et c'est dans cette circonstance que je fus consulté. Il a fallu un long usage des bains sulfureux et de quelques médicaments internes pour détruire cette fâcheuse disposition, évidemment due à l'emploi très-intempé-
tif de l'emplâtre de Vigo.

i. — Onguent mercuriel. — L'emploi de l'onguent mercuriel mérite une mention particulière. Mis en usage il y a déjà longtemps par Eichhorn (1), par M. Serres (2), il a fait le sujet des recherches de M. Briquet (3), de M. Stewardson (4), de M. Sargent (5), et de MM. les D^{rs} Guereatin (6), Charcelay (7), Goblin (8), Fauconneau-Dufresne (9), Gigon (10), etc.

Ce topique, employé de très-bonne heure, peut prévenir le développement des pustules, comme un exemple me l'a appris. Plus tard, il modifie celles qui se sont formées, en les

(1) *Gaz. méd.*, t. I, p. 104.

(2) Voyez la thèse de M. Gariel, — et *Gaz. méd.*, t. XIV, p. 283.

(3) *Archives*, 3^e série, t. III, p. 3. — *Journ. des Conn. méd.-chir.*, 1847, août, p. 75. — *Union méd.*, t. I, p. 196.

(4) *American Journal*, 1841, July, p. 250 ; 1843, January, p. 84.

(5) *Ibid.*, 1849, April, p. 374.

(6) *Journ. des Conn. méd.-chir.*, 1841, t. IX, p. 144.

(7) *Recueil des travaux de la Soc. de méd. du département d'Indre-et-Loire*, 1844. (*Revue méd.*, 1845, t. I, p. 416.)

(8) *Revue méd.*, 1845, t. II, p. 173. — *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 3.

(9) *Revue méd.*, 1845, t. II, p. 179.

(10) *Union méd.*, 1855, p. 169.

maintenant à l'état de papules ou de vésicules. Il diminue le gonflement de la face. Mais dans quelques cas il a rendu la salivation très-abondante et incommode (Guereatin, Gigon), et il a fait naître un eczéma rubrum (Briquet).

J'ai employé un grand nombre de fois l'onguent mercuriel sans avoir constaté ces inconvénients, et, je dois le dire aussi, sans être convaincu de ses avantages.

Plusieurs malades soumis à l'emploi de l'onguent napolitain sont morts sans que la variole ait été modifiée. Dans quelques cas, les pustules avaient offert un meilleur aspect, mais la maladie n'en marcha pas moins vers une terminaison funeste.

L'onguent napolitain a été mêlé à de l'axonge ; il était alors trop diffiluent. On l'a rendu plus consistant en y ajoutant de l'amidon (1) ou de la cire jaune et de la poix noire (2). Je l'ai toujours employé sans mélange.

k. — Topiques variés. — De nombreux emplâtres ou enduits ont été appliqués sur les pustules naissantes de la variole, pour les garantir du contact de l'air et de la lumière et pour hâter leur résolution. Tels sont :

1^o L'emplâtre de zinc (calamine saturée d'huile), que M. Hughes Bennett considère comme très-abortif (3).

2^o Le *collodium* répandu sur la face. Les D^{rs} Storer de Boston (4), Quarrin-Willemier, chirurgien dans l'armée hollandaise (5), Christen de Prague (6), Aran (7) avaient espéré, en doublant ainsi la peau d'une enveloppe solide et imperméable, empêcher le développement des pustules et rendre les cicatrices peu sensibles. Mais, d'une part, la pression exercée par cet enduit était fort incommode, et de l'autre, le

(1) Briquet, Vallex, *Revue méd.*, 1852, t. I, p. 60.

(2) Bandelocque. Voyez *Mal. des enfants* de Barthez et Billiet, t. III, p. 96.

(3) *Monthly Journal of med. Sciences of Edinburgh*, 1851. (*Bullet. de Thérap.*, t. XLVII, p. 54. — *Gaz. méd.*, 1855, n^o 8.)

(4) *American Journal of med. Sc.*, 1851, July, p. 66.

(5) *Dublin quarterly Journal*, 1852, Aug., p. 253.

(6) *Dublin quarterly Journal*, 1853, February, p. 237. — et *Gaz. méd.*, 1853, p. 841.

(7) *Bullet. de Thérap.*, t. XXXIX, p. 369.

pus, dont la formation n'était pas empêchée, restait liquide par l'obstacle mis à l'évaporation. M. Christen, qui a constaté ces faits, conclut que le collodium est non-seulement sans avantage, mais nuisible et inadmissible dans la pratique.

3° L'enduit de *gutta-percha*, proposé par les D^{rs} Stokes et Graves (1), a été employé sans succès par M. Aran (2). M. Graves recommandait de n'étendre l'enduit qu'au moment de la maturation des pustules (3).

4° Les *feuilles d'or*, collées aux pustules par un peu d'eau gommée, ont été données par M. Legrand comme propres à remplacer les emplâtres et les enduits qui viennent d'être indiqués (4). Ce moyen n'a sur eux aucun avantage.

5° Jadis, on humectait la face avec la teinture de myrrhe, puis avec l'eau de rose contenant de l'acétate de plomb (5).

6° On a saupoudré les pustules avec de l'oxyde de zinc ou calamine (6), surtout quand elles paraissaient disposées à s'ulcérer.

7° On a pensé que le soufre sublimé uni à l'axonge pourrait agir utilement dans la variole (7), mais ce moyen n'est pas digne de la réputation qu'on a voulu lui faire; il a l'inconvénient d'ajouter à l'enduit infect que produit la variole confluyente à l'époque de la suppuration (8).

8° Diemerbroeck conseillait l'emploi du jus de chair de mouton bien cuite. Detharding parle d'un malade dont la face était imbibée très-souvent avec une forte décoction de tête de veau. Cette onction gélatineuse n'empêcha pas la variole d'être

(1) Rob. Graves; *On the applic. of gutta percha in the treatm. of the diseases of the skin.* (Dublin quarterly Journal, 1852, aug., p. 7.)

(2) *Bullet. de Thérap.*, t. XLIII, p. 554.

(3) *Dublin quarterly Journal*, 1852, aug., p. 224.

(4) Séance de l'Académie des Sciences, du 1^{er} juillet 1839.

(5) Cnoëllius; *Eph. nat. cur.*, dec. I, an IV et V, obs. 60. — Detharding. (Haller; *Disput.*, t. V, p. 645.)

(6) George; *London Med. and Phys. Journ.*, juin 1832. (*Archives*, t. XXVII, p. 122.)

— Gregory, p. 107.

(7) Midar aîné; *Gaz. méd. de Liège*, — et *Annales de la Soc. de Méd. de Gand*, 1840. (*Gaz. méd.*, t. IX, p. 232. — Durand; *ibid.*, t. X, p. 781.)

(8) Coppez; *Annales de la Soc. de Méd. de Gand. (Expér.)*, t. XIV, p. 107.

très-confluyente, de former des croûtes fort épaisses et de laisser des cicatrices profondes (1).

9° M. Piorry a employé une pommade faite avec l'axonge, la moelle de bœuf et le beurre de cacao (2).

10° Sydenham faisait détacher les croûtes avec de l'huile d'amandes douces (3); d'autres se sont servis d'huile d'olives (4). Ces moyens fort simples sont préférables aux pommades, dont les couches s'entassent, rancissent, salissent et irritent la peau.

11° On a essayé diverses lotions, spécialement celle qui est préparée avec le bi-chlorure de mercure (0,05 dissous dans eau distillée 180 gr.) et le laudanum de Sydenham (4 gr.). On leur a attribué l'avantage de prévenir la formation des cicatrices (5). Mais ce moyen, comme les autres, ne donne que des déceptions (6).

En général, les topiques employés dans le traitement de la variole n'offrent que peu d'utilité; cette maladie a une marche déterminée, et il est peu important qu'elle se termine un ou deux jours plus tôt, surtout si cet avantage est compensé par quelques inconvénients, comme divers faits précédemment signalés le prouvent. On semble oublier que le danger de la variole tient en général moins à l'affection cutanée elle-même, qu'à l'état général de l'individu ou à des complications qui peuvent se développer. Or, les modifications apportées à la marche des pustules ne conduisent qu'à de faibles résultats, et risquent, en enrayant le développement des phénomènes extérieurs, d'augmenter les chances de gravité des lésions intérieures, alors même qu'il ne s'agirait nullement d'une véritable métastase.

I. — *Collyres*. — La fréquente inflammation des paupières et de la conjonctive, les altérations qui en résultent et qui

(1) Haller; *Disput.*, t. V, p. 644.

(2) *Bullet. de l'Acad. de Méd.*, t. XX, p. 485.

(3) T. I, p. 95.

(4) Robert; *Lancette*, t. VI, p. 307. — Pascal; *Gaz. méd.*, t. VII, p. 729.

(5) Thielmann; *Gaz. méd.*, t. XIV, p. 518.

(6) Gregory, p. 107.

conduisent parfois à la cécité, ont vivement préoccupé les praticiens, et ils ont conseillé des topiques spéciaux. Parmi les collyres recommandés, ceux dans lesquels entrent l'eau rose ⁽¹⁾, déjà prescrite par Rhazès, l'acétate de plomb ⁽²⁾, les sels de cuivre, etc., peuvent être employés. On a aussi instillé entre les paupières de la solution d'azotate d'argent. Il est mieux de toucher les pustules avec ce sel en cylindre. On a encore conseillé de promener sur les points irrités un petit pinceau chargé de la pommade suivante :

Moelle de bœuf.....	50 grammes.
Extrait de suie de bois.....	1 —
Onguent citrin.....	1,60
Huile blonde de foie de morue..	2 —

Mélez ⁽³⁾.

Tous ces topiques peuvent avoir leur utilité; mais ne perdons pas de vue la remarque de Ludwig, que des ophthalmies très-rebelles ont parfois succédé à l'emploi des agents locaux qui étaient précisément destinés à les prévenir ⁽⁴⁾.

III. — **Gargarismes.** — L'intérieur de la bouche et du pharynx est très-souvent le siège d'une éruption pustuleuse, et de plus d'une inflammation vive de la muqueuse gutturale et d'un gonflement douloureux des tonsilles.

On fait gargariser les malades avec de l'eau d'orge et du lait, moyen fort simple et peut-être le meilleur; on peut ajouter à l'eau d'orge le borate de soude ou une petite dose de sulfate acide d'alumine et de potasse, le miel rosat. Mais tant que l'inflammation est vive, il faut s'en tenir aux émoullients.

Les malades, en général, ne savent guère se bien gargariser, et ceux qui sont atteints de variole le peuvent rarement. Dans ce cas, il faut suivre le conseil, trop souvent ou-

⁽¹⁾ Lassone; *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*, t. III, p. 95.

⁽²⁾ Strack; *ibid.*, t. I, p. 288.

⁽³⁾ Carron du Villards; *Bullet. de Thérap.*, t. XIII, p. 46.

⁽⁴⁾ *Adversaria*, t. I, p. 486.

blié, de Sydenham ⁽¹⁾ et d'Huxham ⁽²⁾: c'est de porter les liquides émoullients ou résolutifs dans l'arrière-bouche à l'aide d'une seringue à injection. Je recommande ce moyen très-fréquemment.

VARIOLE INOCULÉE.

L'expérience ayant appris, 1° que la variole se transmet facilement par inoculation; 2° que produite en vertu de ce mode de transmission, elle a le plus souvent un caractère de bénignité; 3° qu'elle n'a lieu généralement qu'une fois chez le même individu, il était naturel de supposer qu'en inoculant la variole, et surtout en choisissant la matière d'une variole de bonne nature, le sujet, subissant une maladie légère, serait garanti pour l'avenir contre les atteintes d'une variole grave, confluente, compliquée, qui aurait pu le tuer ou du moins le défigurer.

Telle a été la théorie et tel fut le but de l'inoculation de la variole: on tâchait de la procurer artificiellement bénigne, pour éviter que plus tard elle n'arrivât spontanément, à une époque inopportune et dans de mauvaises conditions, par conséquent grave ou même mortelle.

A. — Historique.

La pratique de l'inoculation était très-ancienne en Asie. Les Chinois l'appelaient *semer la petite-vérole* ⁽³⁾. Ils se servaient des croûtes, qu'ils broyaient, humectaient et introduisaient dans le nez.

Au Bengale, des inoculateurs (*tikadars*) se répandaient au printemps dans les campagnes et dans les villes, munis de coton imprégné de virus qu'ils appliquaient sur de petites plaies

⁽¹⁾ T. I, p. 96.

⁽²⁾ *Epidem. Plymuthi*, p. 21.

⁽³⁾ Lettre du Père Dentrecolles, jésuite. (Voyez *Lettres édifiantes et curieuses des Missionnaires*, t. XX, p. 34.)